



**Modalités de mise à disposition ou de consultation
des informations relatives à l'Assemblée générale mixte
ordinaire et extraordinaire du 15 mai 2009**

Charenton-le-Pont (2 avril 2009 - 06h30). La société informe ses actionnaires que son Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire se réunira **le vendredi 15 mai 2009 à 10 heures 30**, au Centre de Conférences du Palais de la Bourse, Place de la Bourse, 75002 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 27 mars 2009. Il contient l'ordre du jour, les projets de résolutions, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée.

Les informations relatives à cette assemblée peuvent être consultées sur le site Internet d'Essilor, rubrique « actionnaires » : assemblée générale 2009.

Tout actionnaire pourra, dans les conditions prévues aux articles R.225-88 et R.225-89 du Code de commerce, consulter au siège administratif (147 rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont) ou demander que lui soient envoyés les documents et renseignements prévus à l'article R.225-83 du Code de commerce, sur demande écrite adressée à la Société Générale, Service des Assemblées, 32 rue du Champ de Tir, BP 81236 – 44 312 Nantes Cedex 3.

Essilor International est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique et propose, sous les marques phares Varilux®, Crizal®, Essilor® et Definity®, une large gamme de verres pour corriger la myopie, l'hypermétropie, la presbytie et l'astigmatisme. Essilor est présent sur les cinq continents au travers de ses 15 sites de production, de ses 292 laboratoires de prescription (finition des verres) et de ses réseaux de distribution.

L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext à Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

Codes : ISIN : FR 0000121667 ; Reuters : ESSI.PA ; Bloomberg : EI:FP.

Relations Investisseurs et Communication Financière

Tél. : 01 49 77 42 16

www.essilor.com